

CONTRAT D'ENGAGEMENT POUR LA LOCATION DE LA SALLE FRANCOIS MITTERRAND

Habitant d'IFS

Je soussigné(e) :

Nom/ Prénom

Adresse

Tél.

confirme ma demande de location de cette salle pour les, après avoir pris connaissance des conditions de location indiquées ci-dessous.

Montant de la location	
Location du samedi matin au dimanche soir (salle + cuisine)	554.10 €
Modalités de location	
Caution déposée lors de la prise de possession des clés. Celle-ci sera redonnée si aucune réserve n'est émise ou contre paiement des pénalités pour ménage jugé non conforme après état des lieux et/ou facturation d'éventuels dégâts	500 €
Montant des arrhes versées à la réservation. Ces arrhes resteront acquises à la collectivité en cas d'annulation moins de trois mois avant la date de location.	30 % du montant de la location 166.23 €
Règlement du solde	Lors de la prise de possession des clés
Ménage après utilisation	A la charge des locataires
Pénalités demandées en cas de non-respect des dispositions contractuelles : Ménage non conforme, nuisances sonores, dégradations des locaux, du mobilier, du matériel de cuisine, non restitution des clés...	Encaissement de tout ou partie de la caution ou paiement d'une pénalité
Prise de possession des clés avec visite de la salle et état des lieux Bien que les clés soient remises le vendredi, la salle ne peut être utilisée qu'à partir du samedi matin.	le vendredi à 15 h 30 (rendez-vous à l'Accueil de la Mairie)
Remise des clés et état des lieux après utilisation	le lundi à 9 h30

Je m'engage :

- à n'utiliser la salle que pour une réunion à caractère personnel à but non lucratif :
(Préciser la manifestation)
- à appliquer scrupuleusement toutes les dispositions reprises dans le règlement ci-joint.
- à déposer une caution de 500 € lors de la remise des clés de la salle par les Services Municipaux.
- à verser le montant de la location (par chèques libellés à l'ordre de « **Régie PAEC – Ville IFS** ») de la façon suivante :
 - 166.23 € dès la signature du contrat.**
 - 387.87 € lors de la remise des clés.**

A IFS, le.....
Signature

* montant susceptible d'être modifié en fonction de la délibération des tarifs 2016.

La réservation de la salle ne sera effective qu'après réception du présent contrat dûment signé.